

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 22 novembre 2023

Chantiers de la centralité métropolitaine – bifurcation écologique **Bd Léon Bureau - Pont Anne de Bretagne - Quai de la Fosse : présentation des premiers travaux**



SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

- Communiqué de presse de synthèse p.3 à 5
- Le futur Pont Anne de Bretagne : la fabrique de la ville selon les enjeux écologiques, humains et environnementaux p. 6 et 7
- Les travaux en bref : calendrier et cartographies p.8 et 9
- Mobilités : mesures d'accompagnement p.10
- Professionnels : mesures d'accompagnement p.11
- Une médiation et de l'information en direction des commerçants, riverains et usagers du quotidien p.12
- La FAQ en bref p.13 et 14

EN PRÉSENCE DE :

- **Bertrand Affilé**, maire de Saint-Herblain et vice-président de Nantes Métropole à la Stratégie des mobilités et déplacements
- **Nicolas Martin**, vice-président de Nantes Métropole aux mobilités douces
- **Gildas Salaün**, adjoint à la maire de Nantes au commerce et du quartier centre ville
- **Olivier Château**, adjoint à la maire de Nantes du quartier Ile de Nantes
- **Denis Talledec**, conseiller municipal délégué à la circulation
- **Jérôme Baratier**, DGA Fabrique de la Ville écologique et solidaire - Nantes Métropole
- **Philippe Gilles**, directeur du cycle de l'eau à Nantes Métropole

Chantiers de la centralité métropolitaine – bifurcation écologique **Bd Léon Bureau - Pont Anne de Bretagne - Quai de la Fosse : présentation des premiers travaux**

Depuis 10 ans, le centre de la métropole nantaise a engagé une transformation profonde pour plus de nature, des espaces publics apaisés, une plus large place aux transports en commun, au vélo, au piéton. Miroir d'eau, nouvelle gare et ses esplanades plantées au nord et au sud, Musée d'arts, anciennes halles Alstom et berges de l'Île de Nantes / Prairie aux Duucs, bords de Loire dans le Bas-Chantenay, Jardin extraordinaire et récemment la promenade Feydeau-Commerce : ce sont autant de projets qui font la fierté nantaise, des lieux agréables à vivre au quotidien et à faire partager aux visiteurs, et qui s'inscrivent dans cette longue histoire de la transformation urbaine à la nantaise (tramway et busway, Cours des 50 otages, Parc des Chantiers, Pôle d'innovation industriel Jules Verne...). Une nouvelle étape s'ouvre désormais sur la liaison Ile de Nantes / Quai de la Fosse et plus largement de traversée nord / sud – est / ouest de la métropole nantaise. Revue de détails des premiers travaux lancés au printemps 2024 avec l'ensemble des mesures d'accompagnement prévues durant cette période.



Cette ambition de bifurcation écologique dans la fabrique de la ville a amené Nantes Métropole et la Ville de Nantes à porter de nouveaux projets d'aménagements urbains et de déplacements : transformation du pont Anne de Bretagne, réalisation de deux nouvelles lignes de tramway, nouvelle ligne de busway électrique (qui permettront de relier directement Saint-Herblain, La Chapelle-sur-Erdre, Rezé et Bouguenais, en traversant l'Île de Nantes, et en desservant naturellement le nouveau CHU en construction) mais aussi nouvelle Place de la Petite Hollande ou piscine olympique métropolitaine à Rezé.

Début de chantier fin avril : fermeture à la circulation automobile du Pont Anne de Bretagne et du Boulevard Léon Bureau

Ces projets très structurants vont impliquer des chantiers de grande ampleur, qui débuteront dès fin avril 2024 (premières installations de chantier dès février sans incidence sur la circulation), pour rénover dans un premier temps les réseaux d'eau Boulevard Léon Bureau et Quai de la Fosse, conformément au résultat des premières études techniques. Si ces travaux permettront de maintenir la circulation des vélos et des piétons, il ne sera plus possible d'emprunter le pont en voiture.

Afin d'informer les riverains et les commerçants le plus en amont possible, et d'être à leur écoute, Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont lancé des réunions ciblées avec les acteurs économiques et associatifs du quartier et du porte à porte avec les commerçants du secteur du Boulevard Léon Bureau et du Quai de la Fosse.

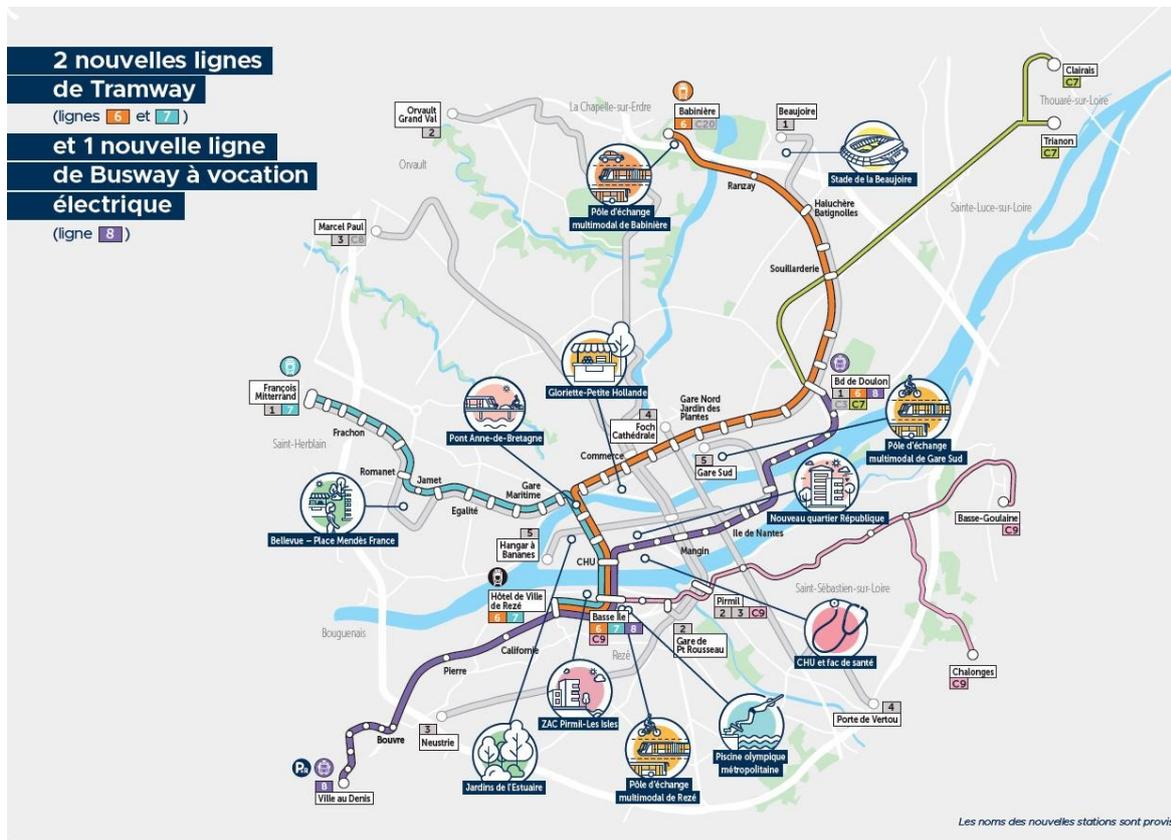
Demain, le pont Anne de Bretagne sera un belvédère sur la Loire et un jardin suspendu avec plus de 1450 m² de végétation. Le quai de la Fosse sera lui aussi végétalisé. Au total, plus de 900 arbres seront plantés le long des nouvelles lignes de transports, en plus des 500 arbres d'alignement qui seront conservés. Sans compter les 650 arbres qui seront plantés dans le Jardin de l'Estuaire et les 1 300 arbres plantés dans tout le quartier République sur l'Île de Nantes.

Demain, ce seront 4 200 mètres de canalisations d'eau changés sur le centre de la métropole, et 28 kilomètres de réseau de chaleur étendu pour 13 000 nouveaux logements et équipements desservis par une chaleur produite à 84 % d'énergies renouvelables. Ce sont des travaux lourds, pour des services qui ne se voient pas puisqu'ils sont souterrains, mais qui sont pourtant essentiels pour notre quotidien.

Communiqué de synthèse

2 nouvelles lignes de tramway et 1 nouvelle ligne de busway à vocation électrique permettront à 70 000 usagers de traverser la métropole de l'ouest à l'est et du nord au sud

Les 2 nouvelles lignes de tramway et la nouvelle ligne de busway permettront demain d'aller par la future ligne 7 d'Atlantis à Saint-Herblain à la future piscine olympique à Rezé en moins de 30 minutes sans changement, mais aussi directement de La Chapelle sur Erdre à Rezé par la ligne 6 en passant par la Gare de Nantes en moins de 40 minutes, et de Bouguenais à Rezé par la ligne 8 en traversant l'Île de Nantes d'est en ouest. Ces 3 lignes desserviront toutes le CHU actuellement en construction. Ces travaux de tramway, permettent ainsi de redessiner et d'étendre le réseau de transport métropolitain pour traverser la métropole nantaise ou venir dans le centre-ville de Nantes plus simplement, plus rapidement, plus confortablement, et en interconnexion avec les chronobus au sud.



Ce sont aussi, pour accompagner le tramway, des travaux d'espaces publics pour faire beaucoup plus de place aux piétons et aux vélos, avec notamment les 4 grandes voies vélos qui traverseront l'Île de Nantes ou longeront les quais de la Loire, pour traverser la métropole du Nord au sud et d'est en ouest.

« La crise du Covid a bouleversé nos habitudes de déplacement et on observe une évolution croissante des déplacements doux dans la ville, bénéfiques à la fois pour notre santé et l'environnement. Cette accélération confirme les orientations inscrites dans le Plan de déplacements urbains et l'ambition portée par Nantes Métropole qui doivent permettre de réduire la part de la voiture individuelle », commente Nicolas Martin, vice-président en charge des modes doux, satisfait que la circulation piétonne et vélo soit maintenue sur le Pont Anne de Bretagne durant le chantier.

Les travaux de réseaux

Qu'il s'agisse des réseaux d'eau ou des réseaux de chaleur, puis ensuite des travaux de réseau de gaz, d'électricité ou de télécom, ces travaux dans le sous-sol sont bien sûr à mener en amont et constituent une étape préalable à tous les autres chantiers. Ils occupent donc une grande part du calendrier de travaux 2024 que ce soit sur le Boulevard Léon Bureau et le Quai de la Fosse.

Les travaux du pont Anne de Bretagne et l'aménagement des voies de tramway commenceront une fois ces travaux de réseaux menés, en 2025.

Afin de garantir ce calendrier, et pour assurer la sécurité des entreprises, comme de tous les usagers, des fermetures de voies sont indispensables. Des solutions de circulation alternative seront apportées aux usagers. Toutes les solutions mobilité seront à retrouver sur Naolib.fr.

Information et accompagnement renforcé pendant tout le temps des chantiers

→ **Un accompagnement individualisé en matière de mobilités** sera déployé permettant de donner à voir les évolutions d'offre envisagées :

- mise en place d'**itinéraires de déviation** pour permettre de garantir l'accès à l'ensemble de la métropole et à la centralité malgré les chantiers.
- renforcement de l'**offre de transports collectifs, dont Navibus et du nombre de places en P+R.**
- augmentation de l'offre de **services et de stationnement vélos.**
- solutions alternatives pour le **stationnement des résidents** directement impactés par les chantiers...).
- dispositifs d'incitation au **covoiturage**, avec une nouvelle offre conjointe avec la Région (soumise au vote des élus au prochain Conseil métropolitain).
- mise en place d'une **offre d'essai gratuite** pour trouver la/les solutions de mobilités adaptées à nos différents déplacements.
- en complément de ces nouveaux services une attention particulière sera portée à la **qualité de l'information des différents usagers** et à garantir les conditions de mobilité des plus fragiles (continuités PMR, piétons, vélos..) tout en restant agile pour mettre en place de nouvelles mesures en fonction de la réalité vécue.



→ **Un accompagnement des professionnels du commerce, de la restauration, de l'hôtellerie, de l'artisanat, des professions libérales ou dans les entreprises** avec une commission de règlement à l'amiable exceptionnellement élargie en terme de périmètre et de temporalité sera soumise au vote des élus lors du conseil métropolitain de décembre prochain

« Jusqu'à présent, ces projets n'étaient que des études et des images de synthèse. C'était la promesse du Nantes de demain. Aujourd'hui, la promesse devient réalité. La transformation devient concrète, réelle, visible. La nouvelle Nantes ne se dessine plus seulement, elle se réalise, elle se construit, elle s'aménage, elle se renature » explique Bertrand Affilé, maire de Saint-Herblain et vice-président de Nantes Métropole à la Stratégie des mobilités et déplacements, qui précise **« nous allons connaître une période de 2 ans, au moins, de travaux importants, qui vont bouleverser nos habitudes et nos pratiques, notamment sur l'île de Nantes et le quai de la Fosse. Dès le mois de février, les premières installations de chantiers seront installées sur l'espace public. »**

Le futur Pont Anne de Bretagne : la fabrique de la ville selon les enjeux écologiques, humains et environnementaux

Un incroyable pont-nature dans le paysage nantais

Avec plus de 1 450 m² d'espaces verts proposés par le groupement, soit près de 20 % de la surface totale, et en résonance avec la future Place de la Petite Hollande renaturée, l'ouvrage offrira une promenade plantée, un nouvel espace de respiration. Une ambiance inattendue sur un pont en plein cœur d'une métropole. Ce jardin suspendu et traversant, ses « coussins » végétalisés pour s'asseoir et contempler la Loire, guideront les cheminements et apporteront de la fraîcheur aux promeneurs, à un endroit où aujourd'hui le goudron est roi. Ce projet permettra la continuité paysagère de la promenade nantaise du Jardin des plantes à la Loire, qui amènera à terme jusqu'au Bas-Chantenay côté nord et jusqu'à la pointe ouest de l'île de Nantes, tout en créant un corridor écologique de rive à rive. La volonté de la collectivité est d'étendre encore cette part de végétal sur le pont.



Un pont-place aux dimensions exceptionnelles

Le projet repose sur la réutilisation du pont actuel et la construction d'un second ouvrage d'art. La largeur du pont Anne de Bretagne sera ainsi quasiment triplée pour passer de 18 à 53 mètres en moyenne. Le pont deviendra **accessible à tous** avec des pentes abaissées à 4 % maximum, et la priorité sera donnée aux déplacements doux avec 75 % de la surface du pont qui sera réservée aux piétons/PMR/vélos/tramways. Le pont est ainsi conçu pour accueillir les futures lignes de tramway 6 et 7 entre Bouguenais, Rezé et La Chapelle-sur-Erdre ou Saint-Herblain, ainsi que, pour les vélos, une « voie magistrale » à double sens à l'est et une large bande cyclable monodirectionnelle à l'ouest.

« Mon objectif est de créer plus qu'un lien, un lieu de promenade et de contemplation sur la Loire, grâce au jardin linéaire, aux « coussins de nature » et à la grande place suspendue. J'enracine le pont sur les quais par de multiples passerelles. Je propose un véritable espace public généreux, un lieu vivant pour l'avenir où l'on profite du fleuve, de l'air, des lumières de Nantes. Je ne pense pas qu'il y a un pont comparable en France, ni dans le monde, par la largeur, son rapport circulation douce/tram aux voies pour voitures, son statut d'un véritable lieu public sur l'eau et ses ambitions écologiques. »

Dietmar Feichtinger, architecte

« Ce projet nous séduit grâce à la prise en compte d'une majorité de nos enjeux, et à l'écoute de cette équipe. Le projet est à la fois séduisant et rassurant. Il est séduisant par les espaces à vivre qu'il propose, et rassurant sur la gestion des flux. »

Extrait de l'avis citoyen

Un chantier volontairement sobre et responsable

Transformer le pont existant et y associer un nouvel ouvrage pour composer un nouveau pont Anne de Bretagne, c'est le défi du projet sélectionné. Grâce au réemploi du pont actuel, ce sont 4 800 tonnes de béton qui ne seront pas détruites. Le projet s'appuie aussi sur la préférence donnée aux matériaux biosourcés, très bas carbone, locaux et bois. Des barges amèneront la structure métallique du pont par la Loire et la mutualisation de la centrale à béton du CHU sont deux autres exemples concrets de la capacité du projet à construire de manière plus sobre, plus responsable et plus résiliente.

Coût de l'opération : 50 M€.



Le futur Pont Anne de Bretagne en chiffres

1975, année de construction du pont actuel • 7 ans de travail depuis le Grand débat • 145 mètres de long • 53 mètres de large, soit 3,4 fois plus que le pont actuel • 1 450 m² d'espaces verts au minimum • 2 « coussins » végétalisés • 1 jardin linéaire, corridor écologique d'une longueur de 145 m et d'une largeur allant de 5,30 à 7 m • 20-80 cm de profondeur de terre • 50 espèces végétales sélectionnées • pentes inclinées de 2 à 4 % pour les PMR • 75 % du pont réservé aux mobilités douces piéton/vélo/tramway • 2 lignes de tramways • 1 voie magistrale vélo (4 m de large) • 1 bande cyclable nord-sud (2,50 m de large) • 2 x 1 voie automobile • 30 membres dans l'atelier citoyen • 4 800 tonnes de béton non détruit • 2 000 tonnes de charpente métallique ajoutée • 1 transport par barge économisant 200 allers-retours par camion.

Un chantier volontairement sobre et responsable, une transformation qui relève le défi d'associer ancien et nouvel ouvrage

Transformer le pont existant, en abaissant son tablier pour le rendre moins pentu (passer de 6 à 4%), et y associer un nouvel ouvrage à l'ouest pour former un nouveau Pont Anne de Bretagne, c'est le défi du projet sélectionné. Faire la ville d'une autre manière, ce n'est pas que végétaliser un pont pour faire plus de place à la nature en ville, c'est aussi être vigilant quant à la manière de construire et d'utiliser l'existant.

Grâce au maintien du pont actuel, ce sont 4 800 tonnes de béton qui n'auront pas à être détruites et environ 2 600 m³ de béton et 1 300 tonnes d'acier qui ne seront pas produits pour le remplacer. Soit une économie de 6 000 tonnes d'équivalent en CO₂ (eqCO₂) par rapport à un scénario de remplacement total du pont.

4 800 T de béton conservées
2 000 T de la charpente transportées par bateau
200 allers-retours en camions évités
6 000 T eqCO₂ économisées

Écoconçu, le projet de transformation s'appuie aussi sur la préférence donnée aux matériaux biosourcés, très bas carbone, locaux et bois. Le choix d'un acheminement par barge sur le fleuve est important : transporter les 2 000 tonnes de charpente va permettre d'éviter 200 allers-retours en camion.

La mutualisation des moyens avec le chantier du futur CHU, pour la fabrication des bétons notamment, participera également à cette logique d'écoconception. Par tous ses aspects, le nouveau pont s'inscrit dans la volonté de Nantes Métropole de construire de manière plus sobre, plus responsable et plus résiliente.

Pour en savoir plus : metropole.nantes.fr/travaux-centralité

et lien vers [le film de présentation](#)



Les travaux en bref : calendrier et cartographies

① Les conditions de circulation - Les flux de déplacements

Une nouvelle donne mobilité – de nouvelles pratiques : le Baromètre mobilités et l'enquête web réalisés en 2022 par Nantes Métropole mettent en avant une accélération des changements de comportements depuis la crise sanitaire en 2020, et souligne la réalité de l'évolution des pratiques, à savoir :

- **Une baisse du nombre de déplacements quotidiens** : les habitants de la métropole et des territoires voisins se déplacent en moyenne 3,4 fois par jour (contre 4,2 en 2015) ;
- **Une hausse du télétravail** : 43 % des actifs de la Métropole déclarent télétravailler (contre 30 % en 2020) ; la moitié des télétravailleurs déclare le faire une fois par semaine ;
- **Une forte hausse des déplacements en vélo** : + 18 % par an entre 2015 et 2022 ;
- **Une baisse de l'usage de la voiture individuelle** de l'ordre de 15 % depuis 2015.

Sur le Pont Anne de Bretagne :

- trafic moyen 2015 : 25 994 véhicules / jour
- trafic moyen 2023 (6 premiers mois) : 13400 véhicules / jour
- soit une baisse de près de -50 %

- **Une augmentation de la marche** : 29 % des déplacements des habitants de la Métropole de plus de 18 ans (contre 25 % en 2015) ;
- **Un changement de comportement** : 14 % des habitants de la Métropole ont changé de mode de déplacement principal depuis la crise sanitaire. Le tiers a choisi le vélo ;
- **45 % des habitants de la Métropole interrogés ont changé de mode de déplacement ces 5 dernières années.**

② Plans de circulations



Mi-juin 2024 à mai 2025



Mobilités : mesures d'accompagnement

Ces chantiers vont bouleverser les habitudes des usagers quotidiens, et des visiteurs, notamment sur l'île de Nantes et le quai de la Fosse. Des solutions alternatives à l'usage de la voiture seront apportées pour garantir l'accès au centre-ville (augmentation de l'offre de transport en commun et des capacités de stationnement dans les P+R, renforcement de l'offre vélo, etc.). Pour ceux qui auraient besoin de se rendre en centre-ville en voiture, plusieurs itinéraires sont conseillés depuis l'ouest et le sud de la métropole.

→ A destination des visiteurs et pendulaires domicile-travail (et habitants/commerçants)

Favoriser l'usage des transports collectifs par :

- **Une offre TC renforcée** : en septembre 2024 : amélioration des lignes express E1 et E8 , ligne 98 (rabattement gare de Bouaye) + renfort N1 10 min toute la journée + fonctionnement jusqu'à 21h début 2025 N4 (tronçon Trentemoult→Bas Chantenay)
- La **mise en service nouveaux tramways** sur L1, plus capacitaires (jusqu'à 300 passagers)
- Une **offre P+R renforcée** (Duguay Trouin, Estuaire, Couëron, Bas Chantenay...) avec + de 700 places créées
- Un **réseau TC adapté** pour un maintien du service (adaptation des lignes L11, navette aéroport, lignes 5 et 26)

Favoriser l'usage de la voiture partagée par :

- Le **covoiturage** : incitation + offre parking en ouvrage (abonnement partagé)
- La création d'une nouvelle offre de covoiturage en lien avec le Conseil régional (soumis au prochain Conseil métropolitain).

Booster l'usage du vélo par :

- L'augmentation offre monbicloo : 2 800 VAE supplémentaires à terme, dont 1 200 dès septembre 2024
- Le stationnement cycles a accès contrôle : +1 846 places vélos d'ici 2026
- Le renforcement des appuis cycles de proximité
- Innover avec les P+R cycles (venir/repartir en voiture du P+R et continuer en vélo ou le contraire)
- Autoriser les cycles en heures creuses dans le tram et non plus seulement le matin très tôt avant l'heure de pointe et le soir

Favoriser le changement de comportement de mobilités par :

- Un accompagnement individualisé pour des offres d'essai (en cours de définition avec l'opérateur des Mobilités)
- L'appli Naolib et Allo Naolib
- Une Task Force mobilités (agents de terrain) pour orienter les usagers en proximité des chantiers

Réduire la congestion automobile par :

- Le jalonnement et l'adaptation du plan de circulation (déviation), et renforcer l'information des usagers in situ
- Le site Naolib : info circulations + partenariats prestataires et média

Expérimenter des ZTL (zone trafic limité) chantiers pour apaiser les quartiers où les « shunts » (trajets alternatifs) sont probables

→ A destination des habitants et salariés des secteurs impactés par les chantiers

- Construction du parking Réaumur au Bas Chantenay (130 places)
- Biclooplus : 8 à 10 stations biclooplus Ile de Nantes, Pirmil les Isles, Gare Maritime (=200 vélos)
- Mettre en place des TukTuk chantiers (complément maintien du service Proxitan)
- Mobiliser la Task Force mobilités pour les salariés
- Faciliter le stationnement des résidents/salariés :
 - Augmenter le nombre de places dédiées aux résidents dans certains parkings
 - Gratuité du stationnement sur voirie en cas de parking privé non accessibles lors des chantiers (macaron retiré auprès de Nantes Métropole)
- Garantir les continuités piétonnes et PMR en phase chantier

→ Des emplacements livraisons et des espaces logistiques de transition pour accompagner la logistique du quotidien

Professionnels : mesures d'accompagnement

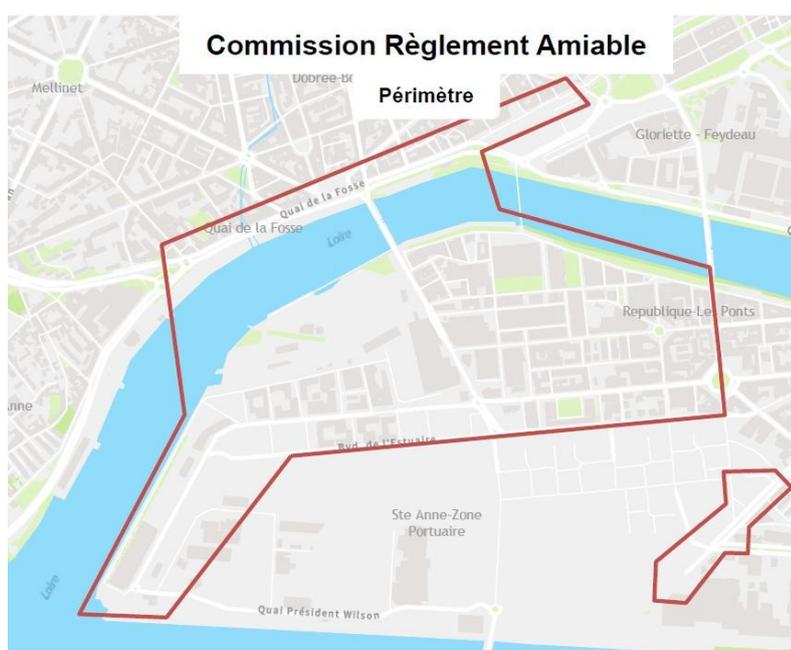
→ Une Commission de Règlement Amiable (CRA) sur un périmètre élargi : une délibération soumise au vote des élus au prochain Conseil métropolitain des 14-15 décembre prochains

La fermeture du pont va impacter les automobilistes mais aussi les commerçants du quartier, qui craignent une baisse de leur chiffre d'affaires. Pour accompagner les professionnels touchés, **une commission de règlement à l'amiable (CRA) va être mise en place** afin d'évaluer les conséquences sur leur chiffre d'affaires et les indemniser en cas de perte importante.

Un périmètre d'une ampleur exceptionnelle sera pris en compte -

du quai de la Fosse au boulevard de la Prairie-au-Duc, ainsi que sur le secteur Benoni-Goullin - afin de ne pas pénaliser les commerçants qui subissent des phases de chantier successives. Le dispositif sera soumis au vote du conseil métropolitain en décembre prochain. 200 commerces pourraient potentiellement en bénéficier.

Ces premières mesures seront adaptées et complétées, si besoin, en fonction de l'impact concret des travaux. L'information et la médiation se poursuivront pendant toute la durée des travaux, avec notamment la présence de médiateurs de chantier.



La Commission est présidée par un magistrat et constituée d'élus et de représentants des commerçants.

« Tout le temps des travaux, riverains, mais aussi professionnels, entreprises et commerçants seront écoutés et accompagnés. Une information spécifique leur sera adressée à chaque étape de ces chantiers pour pouvoir les anticiper dans le quotidien »
explique Gildas Salaün, adjoint à la maire de Nantes au commerce et du quartier centre ville.

Une médiation et de l'information en direction des commerçants, riverains et usagers du quotidien

Dans une volonté de médiation, une série de rencontres est organisée depuis octobre dernier afin de présenter le calendrier des travaux ainsi que les mesures d'accompagnement des acteurs économiques, commerçants, riverains... Près d'une vingtaine de rencontres passées ou à venir sont en cours et 50 commerçants ont déjà été rencontrés individuellement.

Par ailleurs, en plus des Rencontres de quartier d'automne, des réunions publiques spécifiques permettront de présenter plus précisément les chantiers et les mesures d'accompagnement :

- **le 13 décembre à 18h30** au Hangar 32 : Réunion habitants Ile de Nantes (LB / Prairie au Duc)
- **le 19 décembre à 19h** à la Médiathèque J. Demy (sous réserve) : Réunion habitants Quai de la Fosse

Pour un dialogue permanent sur le terrain, seront ainsi déployés :

- Des médiateurs travaux
- Des médiateurs mobilités
- Des temps réguliers pour aborder les problématiques des uns et des autres

« Ces chantiers seront des chantiers importants. Les travaux à venir vont bousculer notre quotidien : certaines circulations et certains cheminements seront déviés, certains arrêts de transports en commun seront déplacés. Et même si tout sera bien sûr fait pour réduire les nuisances, accompagner les riverains, les salariés, les commerçants, les touristes, ils demanderont à toutes et tous de la compréhension et de la patience. En retour, nous nous engageons à une écoute attentive et au long cours des usagers, des commerçants, des riverains que nous rencontrerons très régulièrement » conclut Olivier Château, adjoint à la maire de Nantes du quartier Île de Nantes.

La réalité virtuelle pour découvrir le futur pont

Basé à Paris et Rennes, Vectuel est une entreprise digitale, leader français de la réalisation de maquettes numériques des territoires 2D/3D, véritable simulateur de la ville de demain. Depuis 2004, elle réalise des

interfaces de compréhension et de projection des projets urbains. Elle accompagne la Métropole avec Magellium dans la mise en images et l'immersion dans les aménagements futurs de notre territoire.

Une vidéo extraite de cette maquette sera utilisée lors des prochaines réunions publiques spécifiques à ce chantier

et lien vers [le film de présentation](#)



La FAQ en bref

à retrouver sur la rubrique [actualité du site internet](#)

Calendrier, impacts : les travaux autour du pont Anne de Bretagne en 7 questions

Des travaux d'envergure vont s'engager à partir d'avril 2024 de part et d'autre du pont Anne de Bretagne, entre le quai de la Fosse et le boulevard Léon Bureau. Pourquoi ces chantiers ? Quel impact sur la circulation ? Quelques réponses à quelques questions...

① Pourquoi un tel chantier ?

Nouvelles lignes de tramway (6 et 7) et de busway (ligne 8), transformation du [pont Anne de Bretagne](#) et de [la place de la Petite-Hollande](#), mise en valeur des berges de Loire du canal Saint-Félix jusqu'à la gare maritime... La Ville de Nantes et Nantes Métropole ont lancé, ces dernières années, de nombreux projets pour répondre au défi du réchauffement climatique et pousser l'ambition écologique au maximum : débitumer, planter des arbres et créer des îlots de fraîcheur, développer les moyens de transport non polluants (tramway, grandes voies vélo, nouveaux espaces pour les piétons...) pour améliorer l'accessibilité de la métropole et permettre, par exemple demain, d'aller d'Atlantis (Saint-Herblain) à la future piscine olympique métropolitaine (Rezé) en moins de 30 minutes via la future ligne 7, changer les canalisations d'eau pour éviter les fuites, étendre le réseau de chaleur alimenté à 84 % par des énergies renouvelables... Ces grands projets vont désormais se concrétiser et poursuivre (après la gare, Feydeau-Commerce, etc.) la transformation en profondeur du cœur de la métropole nantaise. Pour les réaliser, des travaux d'envergure s'engagent en 2024, pour une période de deux ans au moins.

② Quand les travaux vont-ils débiter ?

Dès le mois de février, les premières installations de chantier feront leur apparition sur le boulevard Léon-Bureau, sans impact sur la circulation, avec la mise en place d'un poste de refoulement provisoire. Pour anticiper ces grands projets d'aménagement et accompagner le développement de la population, il faut en effet, en amont de tous les autres chantiers, rénover et déployer les réseaux d'eau, de chaleur, d'électricité, de gaz ou encore de télécom. Ces travaux dans le sous-sol sont indispensables à l'adaptation écologique de la ville, pour préserver la ressource en eau, développer d'autres énergies pour l'eau chaude et le chauffage, etc., ainsi qu'au bon fonctionnement du réseau de transport. Ils éviteront notamment des interventions lourdes après la mise en service des nouvelles lignes. Ils occuperont une grande partie du calendrier de travaux 2024. Le chantier de transformation du pont Anne de Bretagne et l'aménagement des nouvelles lignes de tramway et de busway commenceront ensuite en 2025.

③ Quels impacts pour la circulation des voitures, de piétons et des cyclistes ?

> **De février à fin avril 2024**, les travaux concerneront le boulevard Léon-Bureau et une partie du quai de la Fosse, sans impact sur la circulation des voitures, des piétons et des vélos. Seule la piste cyclable longeant le quai de la Fosse au nord, dans le sens sortant, sera neutralisée d'avril à septembre 2024, pour poursuivre l'interconnexion des réseaux de chaleur et raccorder plus de logements à cette source de chaleur écologique. Les cyclistes pourront toutefois continuer d'emprunter l'axe cyclable longeant la Loire.

> **À partir de la fin avril 2024 jusqu'à mai 2025**, le boulevard Léon Bureau sera fermé aux véhicules motorisés dans les deux sens, entraînant de fait la fermeture du pont Anne de Bretagne aux voitures. La circulation automobile sera également interdite sur une petite portion du quai de la Fosse, comprise entre le pont Anne de Bretagne et la place de la Petite-Hollande, mais uniquement dans un sens, en direction du centre-ville. La circulation des piétons, des vélos et du tramway sera maintenue.

④ Pourquoi cette fermeture aux voitures alors que le projet initial prévoyait de maintenir la circulation sur le pont pendant le chantier ?

S'il avait bien été identifié la nécessité de rénover les canalisations d'eau sous le boulevard Léon Bureau avant l'arrivée des nouvelles lignes de tramway 6 et 7, les études complémentaires qui ont été menées ont conduit à devoir fermer le boulevard, et donc limiter son accès aux piétons et aux vélos, pour garantir la sécurité du chantier et limiter au maximum sa durée. Cette fermeture complète aux véhicules motorisés permet également de limiter dans le temps les désagréments.

⑤ Comment fera-t-on pour accéder au centre-ville en voiture ?

Ces chantiers vont bouleverser les habitudes de ces usagers quotidiens, notamment sur l'île de Nantes et le quai de la Fosse. Des solutions alternatives à l'usage de la voiture seront apportées pour garantir l'accès au centre-ville (augmentation de l'offre de transport en commun et des capacités de stationnement dans les P+R, renforcement de l'offre vélo, etc.). Pour ceux qui auraient besoin de se rendre en centre-ville en voiture, plusieurs itinéraires sont conseillés depuis l'ouest de la métropole :

- **Pour les usagers arrivant du sud-ouest** : par la route de Pornic, le boulevard du général de Gaulle, le pont de Pirmil, puis et les ponts Haudaudine ou Audibert ; ou en traversant l'île de Nantes par le pont des trois continents, le boulevard de l'Estuaire ou celui de la Prairie-au-Duc.

- **Pour les usagers arrivant du nord-ouest** : tout au nord par le boulevard Charles-Gauthier, la rue de la Contrie, le boulevard des Anglais et la rue Paul-Bellamy ; ou en empruntant les boulevards Churchill, Jean-Moulin ou encore l'axe Liberté-Egalité-Fraternité pour rejoindre ensuite la rue Paul-Bellamy via le boulevard des Anglais, ou via la rue des Dervallières.